

**Réponse à l'avis de la Mission Régionale d'Autorité
Environnementale de Centre - Val de Loire
Établissement CHIMIREC CDS à Béville-le-Comte (28)**

Projet d'extension des capacités du site de tri, transit,
regroupement et traitement de déchets d'activités
économiques



La société CHIMIREC CDS envisage une extension des capacités de son établissement de tri, transit, regroupement et traitement de déchets d'activités économiques sur la commune de Béville-le-Comte.

A ce titre, la société a déposé un dossier de demande d'autorisation environnementale en préfecture de la région Centre-Val de Loire le 08 décembre 2021.

Dans le cadre de l'instruction de ce dossier, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale de Centre-Val de Loire a rendu un avis délibéré référencé MRAe-2022-3583, en date du 18 novembre 2022. Le présent mémoire constitue la réponse de la société CHIMIREC CDS à cet avis.

Les remarques et compléments concernent le volet Trafic Routier, évoqué au point 3.1 de l'avis.

N°1 : Le dossier estime les rejets de gaz à effet de serre induits par l'augmentation du trafic induite par l'établissement. En revanche, bien que le pétitionnaire précise que la circulation des véhicules est source d'émission de polluants atmosphériques (poussières, oxydes d'azote), il n'évalue pas ces rejets de manière quantitative.

Réponse CHIMIREC :

Les émissions dues au trafic routier sont en effet composées de poussières et d'oxydes d'azote. Afin de quantifier ces rejets, plusieurs modèles existent à ce jour. L'estimation sera ici présentée sur la base du rapport édité par le CEREMA « Emissions routières des polluants atmosphériques, Courbes et facteurs d'influence », édité en avril 2021. Cette estimation ne concerne que le périmètre du site CHIMIREC CDS.

» **Données d'entrée :**

- *Nombre de véhicules :*

Les données de trafic routier concernant le site CHIMIREC CDS dans sa configuration future sont indiquées dans le tableau suivant, extrait de l'étude d'impact du dossier de demande d'autorisation (§ IV.2.1.1 Nature et importance du trafic routier lié à l'exploitation du site) :

	Nombre de véhicules / jour
Poids-lourds (collecte, réception et expédition)	20 PL (+ 10 par rapport à la situation actuelle)
Véhicules légers (salariés)	42 VL (+ 11 par rapport à la situation actuelle)
Véhicules légers (visiteurs)	2 VL
TOTAL	64 unités de véhicules

- *Emissions de NOx par véhicules :*

Le CEREMA indique, dans son rapport de 2021, les émissions suivantes en NOx, pour les poids-lourds d'une part, et les véhicules légers d'autre part, sur un horizon allant de 2020 à 2050 :

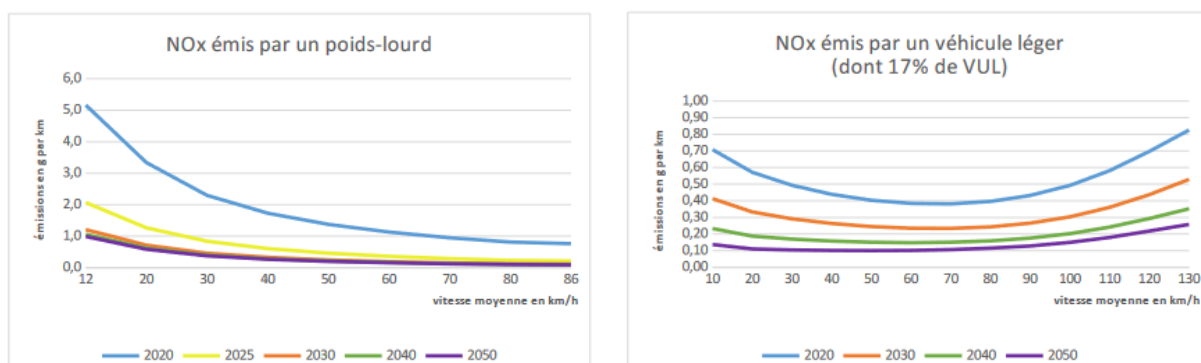


Figure 1 : Emissions de NOx dues au trafic routier selon le CEREMA, Avril 2021

En considérant les données relatives à l'année 2020, et pour les deux typologies de véhicules, les émissions de NOx à prendre en compte selon le CEREMA sont les suivantes :

- Poids-lourds : 5,2 g(NOx)/véhicule/km ;
- Véhicules légers : 0,70 g(NOx)/véhicule/km.

- *Emissions de poussières par véhicules :*

Le CEREMA indique, dans son rapport de 2021, les émissions suivantes en poussières, pour les poids-lourds d'une part, et les véhicules légers d'autre part, sur un horizon allant de 2020 à 2050 :

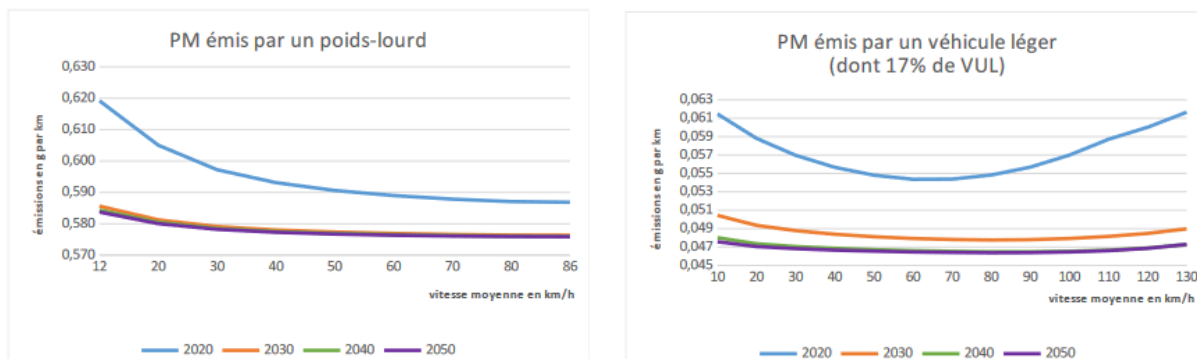


Figure 2 : Emissions de poussières dues au trafic routier selon le CEREMA, Avril 2021

En considérant les données relatives à l'année 2020, et pour les deux typologies de véhicules, les émissions de poussières à prendre en compte selon le CEREMA sont les suivantes :

- Poids-lourds : 0,619 g(poussières)/véhicule/km ;
- Véhicules légers : 0,061 g(poussières)/véhicule/km.

- *Distances parcourues sur le site :*

Une estimation des distances parcourues sur le site CHIMIREC CDS dans sa configuration future, par les différents types de véhicules, en km et en considérant l'aller-retour sur le site depuis les points d'entrée/sortie de l'établissement, est indiquée ci-après.

- Véhicules légers : 0,045 km depuis l'entrée du site vers les zones de parking dédiées futures, soit **0,090 km** en considérant l'aller et le retour ;
- Poids-lourds : 0,55 km environ, depuis le point d'entrée/sortie futur sur le site, et en considérant le trajet le plus long, soit **1,1 km** en considérant l'aller et le retour.

» **Données calculées :**

Le tableau suivant reprend les hypothèses considérées ainsi que le résultat de l'estimation des émissions d'oxydes d'azote et de poussières des véhicules amenés à circuler sur le site CHIMIREC CDS dans sa configuration future :

	Nombre de véhicules par jour	Facteur d'émission (g/km) NOx	Facteur d'émission (g/km) Poussières	Distance parcourue maximum (km)	Emissions estimées NOx	Emissions estimées Poussières
Poids-lourds	20	5,2	0,619	1,1	114,4 g/jour	13,7 g/jour
Véhicules légers	44	0,70	0,061	0,09	2,78 g/jour	0,24 g/jour

Tableau 1 : Estimation des émissions en NOx et en poussières des véhicules sur le site CHIMIREC CDS

N°2 : Le dossier identifie des mesures visant à éviter ou à réduire les nuisances liées au transport telles que l'optimisation du chargement des poids-lourds, l'absence de réception et d'expédition de déchets en dehors des heures d'ouverture du site, la limitation des traversées de zones densément habitées, la mise en place d'un plan de circulation, le recouvrement des voies de l'établissement par un enrobé routier et leur maintien dans un bon état de propreté, l'entretien et le contrôle régulier des véhicules, ainsi que l'utilisation d'additif pour réduire les émissions d'oxydes d'azote.

Ces mesures pourraient utilement être complétées par des dispositions telles que l'arrêt des moteurs des poids-lourds à quai, la sensibilisation des conducteurs à l'écoconduite, ou encore la mise en place d'affichages au niveau de l'accès du site rappelant les consignes applicables.

Réponse de CHIMIREC CDS :

La société CHIMIREC CDS dispose déjà, sur son site de Béville-le-Comte, de panneaux d'affichage au niveau des points d'accès, rappelant les bonnes pratiques en termes de conduite, en plus des consignes de sécurité à appliquer par tous sur le site.

Concernant la disposition visant à arrêter le moteur des poids-lourds à quai, elle sera ajoutée sur le nouveau panneau d'affichage prévu au niveau de l'accueil chauffeur, à l'entrée du site.

Pour la formation à l'éco-conduite, elle sera proposée aux chauffeurs de la société CHIMIREC CDS, à moyen terme.